

Vous êtes skieur assis, skieur handi.debout, ou randonneur

raquettes : comment adhérer à la section Handiski de l'Asptt?

Pour pouvoir s'inscrire et effectuer des sorties, il faudra remplir les conditions d'adhésion suivantes:

I) Etablir un dossier d'inscription complet:

- 1) - prendre l'adhésion statutaire ASPTT annuelle :..... 18 €
- 2) -prendre la licence assurance ASPTT (tarif réduit) :..... 2 €
ou licence premium pour les accompagnants.....18 €
- 3) -cotisation section ski (réduite) : 5 €
- 4) - licence-assurance spécifique handisport Pour les skieurs (activité ski) :
Licence (Adulte/Loisir) :..... 28,50 € (tarif 2018-2019)

**Si vous avez déjà une licence handisport, inscrire le n° complet sur la fiche d'adhésion:
dans ce cas vous ne payez que 1), 2) et 3).**

- 5) - Remplir et signer la fiche d'adhésion ASPTT-Handiski.
- 6) - Produire un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski, (préciser en fauteuil le cas échéant). Utiliser si possible le modèle de la FFH.

Ou le questionnaire de Santé, si le certificat médical déjà fourni a moins de deux ans.

II) S'inscrire pour une sortie ski :

La programmation et l'organisation de la sortie, afin de convenir des dates et lieux, sont à définir en coordination avec Didier (06 75 62 52 32).

Période possible du 17 décembre 2018 au 23 mars 2019.

Journées possibles : **Ax3D** -> les lundis vendredis et samedis.

Peyragudes -> du lundi au samedi.

Autres stations -> du lundi au samedi.

Coûts des sorties :

-Vers Peyragudes, Ax3D et Font-Romeu : 62 € la journée. Ce tarif comprend le forfait journée handi-skieur, le forfait accompagnateur, le prêt fauteuil-ski, casque et équipements grand froid.

-Autres stations : à voir en fonction des tarifications pratiquées pour le handiski.

- La sortie quand elle peut se faire en covoiturage avec le véhicule accompagnateur, pas de participation au transport.

-Dans le cas où nous devrions utiliser le minibus ASPTT, une participation de 15€ par pers. serait à ajouter.

Skieur handi-debout ou randonneur raquette prévoir un moyen de paiement pour la location du matériel à la station.

III) Prêt du matériel de l'association :

Le prêt du matériel est possible uniquement aux adhérents de la section Handiski de l'ASPTT à jour de cotisation et possédant une attestation de pilotage dual-ski TESSIER.

-15 € par journée pour le fauteuil et 20 € avec les skis courts pour le pilote.

IV) Contacts :

Pour tout renseignement complémentaire, ou pour programmer une sortie, vous pouvez joindre :

Didier FOYARD : did.fyd@orange.fr tél. : 06 75 62 52 32